



**Catégorie de croissance du revenu de
dividendes AlphaDelta**

**États financiers
(non vérifiés)
30 juin 2019**

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

États de la situation financière

Aux 30 juin 2019 et 31 décembre 2018

(non vérifiés)

	30 juin 2019	31 décembre 2018
ACTIF		
Actifs à court terme		
Trésorerie	\$ 176,090	\$ 77,399
Montants à recevoir pour la vente de titres	–	140,582
Dividendes à recevoir	32,826	8,143
Montant à recevoir des parties liées (note 7)	141,290	72,052
Placements, à la juste valeur (note 8)	12,722,651	12,710,622
Charges payées d'avance	13,308	21,740
Plus-value latente des contrats à terme, à la juste valeur (note 8)	60,461	–
	<u>13,146,626</u>	<u>13,030,538</u>
PASSIF		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	58,323	100,513
Transactions non réglées à payer	57,474	95,799
Rachats à payer	5,000	–
Distributions à payer	20,207	23,589
Frais de gestion à payer (notes 7)	6,617	14,576
Moins-value latente des contrats à terme, à la juste valeur (note 8)	–	2,175
	<u>147,621</u>	<u>236,652</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<u>\$ 12,999,005</u>	<u>\$ 12,793,886</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	\$ 1,736,036	\$ 1,806,648
Série A1	27,852	5,322
Série F	1,183,605	1,501,836
Série G	9,850,906	9,312,563
Série H	17,005	21,592
Série I	183,601	145,925
	<u>\$ 12,999,005</u>	<u>\$ 12,793,886</u>
Nombre d'actions rachetables en circulation (note 6)		
Série A	172,556	201,412
Série A1	1,953	417
Série F	114,781	163,799
Série G	881,070	938,810
Série H	1,188	1,690
Série I	15,901	14,277
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	\$ 10.06	\$ 8.97
Série A1	14.26	12.76
Série F	10.31	9.17
Série G	11.18	9.92
Série H	14.31	12.78
Série I	11.55	10.22

Engagements (note 14)

Approuvé au nom du Conseil d'administration de Fonds Qwest Corp.


Maurice Lévesque
Administrateur


Victor Thérien
Administrateur

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

État du résultat global

Semestres terminés les 30 juin 2019 et 2018

(non vérifiés)

	2019	2018
Revenu		
Revenu de dividende	\$ 285,787	\$ 328,446
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(6,156)	6,337
Produit d'un recours collectif	2,708	3,268
Revenu d'intérêts	406	391
Variation de la plus-value latente des placements	1,240,428	107,816
Variation de la moins-value latente des contrats à terme	62,636	(80,567)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	107,126	(54,063)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats à terme	279,459	(772,874)
	<u>1,972,394</u>	<u>(461,246)</u>
Charges		
Frais de gestion (notes 7)	56,868	57,359
Tenue des registres des porteurs d'actions et frais de comptabilité du Fonds	36,420	53,819
Retenues d'impôt étranger	26,109	32,877
Honoraires d'audit	21,178	29,331
Droits de garde	12,661	23,373
Frais juridiques	11,872	18,137
Droits de dépôt	11,369	5,931
Frais de traduction	6,463	6,321
Frais du comité d'examen indépendant	6,053	6,808
Vérification fiscale	3,435	4,256
Rapports destinés aux porteurs de titre	3,201	1,873
Coûts de transactions (note 5)	1,953	5,329
Intérêts	1,071	727
Frais bancaires	335	568
Remboursement des charges (note 7)	(84,238)	(21,263)
	<u>114,750</u>	<u>225,446</u>
Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<u>\$ 1,857,644</u>	<u>\$ (686,692)</u>
Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	\$ 249,347	\$ (112,598)
Série A1	325	-
Série F	215,863	(79,104)
Série G	1,366,234	(490,050)
Série H	2,913	-
Série I	22,962	(4,940)
	<u>\$ 1,857,644</u>	<u>\$ (686,692)</u>
Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 11)		
Série A	\$ 1.35	\$ (0.44)
Série A1	0.34	-
Série F	1.46	(0.44)
Série G	1.50	(0.44)
Série H	2.20	-
Série I	1.51	(0.43)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables

Semestres terminés les 30 juin 2019 et 2018

(non vérifiés)

	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	Produits des actions rachetables émises	Rachat d'actions rachetables	Distributions aux investisseurs provenant du revenu net des placements	Actions émises au réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période
30 juin 2019							
Série A	\$ 1,806,648	\$ –	\$ (309,436)	\$ (34,924)	\$ 24,401	\$ 249,347	\$ 1,736,036
Série A1	5,322	22,421	–	(331)	115	325	27,852
Série F	1,501,836	207,568	(732,528)	(28,223)	19,089	215,863	1,183,605
Série G	9,312,563	109,180	(786,524)	(192,564)	42,017	1,366,234	9,850,906
Série H	21,592	–	(7,500)	(333)	333	2,913	17,005
Série I	145,925	14,714	–	(3,364)	3,364	22,962	183,601
	<u>\$ 12,793,886</u>	<u>\$ 353,883</u>	<u>\$ (1,835,988)</u>	<u>\$ (259,739)</u>	<u>\$ 89,319</u>	<u>\$ 1,857,644</u>	<u>\$ 12,999,005</u>
	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	Produits des actions rachetables émises	Rachat d'actions rachetables	Distributions aux investisseurs provenant du revenu net des placements	Actions émises au réinvestissement des distributions	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période
30 juin 2018							
Série A	\$ 2,561,451	\$ 473,099	\$ (200,584)	\$ (42,672)	\$ 35,605	\$ (112,598)	\$ 2,714,301
Série F	1,806,281	535,161	(316,300)	(31,736)	18,812	(79,104)	1,933,114
Série G	12,889,662	1,721,732	(1,095,084)	(207,195)	87,991	(490,050)	12,907,056
Série I	101,041	96,600	(1,915)	(2,278)	2,278	(4,940)	190,786
	<u>\$ 17,358,435</u>	<u>\$ 2,826,592</u>	<u>\$ (1,613,883)</u>	<u>\$ (283,881)</u>	<u>\$ 144,686</u>	<u>\$ (686,692)</u>	<u>\$ 17,745,257</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

États des flux de trésorerie

Semestres terminés les 30 juin 2019 et 2018

(non vérifiés)

	2019	2018
Trésorerie provenant des (utilisée dans les) :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 1,857,644	\$ (686,692)
Ajustements pour les éléments non monétaires		
Perte (Gain) de change sur la trésorerie	6,156	(6,337)
Variation de la plus-value latente des placements	(1,240,428)	(107,816)
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	(107,126)	54,063
Revenu de dividende	(285,787)	(328,446)
Revenu d'intérêts	(406)	(391)
Charge d'intérêt	1,071	727
Variation des soldes non monétaires		
Montants à recevoir pour la vente de titres	140,582	(152,664)
Plus-value latente des contrats à terme	(62,636)	(87,958)
Montant à recevoir des parties liées	(69,238)	(6,263)
Charges payées d'avance	8,432	(25,459)
Comptes créditeurs et charges à payer	(42,190)	13,007
Transactions non réglées à payer	(38,325)	(551,671)
Frais de gestion à payer	(7,959)	10,653
Dividendes reçus	261,104	314,287
Intérêts reçus	406	391
Intérêts payés	(1,071)	(727)
Produit de la vente de titres de placement	3,072,114	6,321,665
Achat de titres de placement	(1,736,589)	(7,258,560)
Trésorerie provenant des (utilisée dans les) activités d'exploitation	<u>1,755,754</u>	<u>(2,498,191)</u>
Activités de financement		
Produits des actions rachetables émises	334,346	3,140,321
Rachat d'actions rachetables	(1,811,451)	(1,520,320)
Distributions versées en trésorerie	(263,121)	(261,894)
Actions émises au réinvestissement des distributions	89,319	144,686
Trésorerie (utilisée dans les) provenant des activités d'exploitation	<u>(1,650,907)</u>	<u>1,502,793</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie durant la période	104,847	(995,398)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(6,156)	6,337
Trésorerie à l'ouverture de la période	77,399	1,038,072
Trésorerie à la clôture de la période	<u>\$ 176,090</u>	<u>\$ 49,011</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Inventaire du portefeuille

Au 30 juin 2019

(non vérifiés)

Description	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Actif net %
Placements détenus (97.87%)				
Actions (92.27%)				
Produits de base (1.95%)				
Celanese Corp.	480	52,076	67,733	0.52
LyondellBasell Industries NV	550	62,244	62,009	0.48
Smurfit Kappa Group PLC	1,700	65,491	67,115	0.52
Steel Dynamics Inc.	1,400	62,291	55,345	0.43
Total Produits de base		242,102	252,202	1.95
Communications (8.41%)				
America Movil S.A.B. de C.V.	3,300	62,280	62,895	0.48
China Mobile Ltd.	2,600	162,772	154,140	1.19
Cisco Systems Inc.	1,700	72,008	121,791	0.94
Comcast Corp.	5,050	219,669	279,490	2.15
Nexstar Media Group Inc.	1,125	102,008	148,735	1.14
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	3,200	189,191	194,758	1.50
The Interpublic Group of Cos Inc.	2,200	53,935	65,055	0.50
WPP PLC	800	96,190	65,879	0.51
Total Communications		958,053	1,092,743	8.41
Biens de consommation, cyclique (10.43%)				
Best Buy Co Inc.	950	56,440	86,713	0.67
Carnival Corp.	2,650	192,216	161,475	1.24
Delta Air Lines Inc.	2,200	141,006	163,429	1.26
Foot Locker Inc.	2,400	127,259	131,696	1.01
General Motors Co.	3,350	161,724	168,960	1.30
Lowe's Cos Inc.	1,600	156,373	211,346	1.63
Nissan Motor Co., Ltd.	4,500	113,120	84,175	0.65
Penske Automotive Group Inc.	2,000	117,987	123,831	0.95
Royal Caribbean Cruises Ltd.	1,400	187,433	222,129	1.72
Total Biens de consommation, cyclique		1,253,558	1,353,754	10.43
Biens de consommation, non cyclique (11.80%)				
Abb Vie Inc.	5,000	507,278	475,952	3.66
Amgen Inc.	260	54,557	62,718	0.48
Bayer AG	3,300	84,535	75,379	0.58
CVS Health Corp.	7,300	629,597	520,690	4.01
Johnson & Johnson	450	66,838	82,043	0.63
Pfizer Inc.	1,700	75,733	96,400	0.74
Unilever PLC	1,750	122,948	141,958	1.09
UnitedHealth Group Inc.	250	72,643	79,852	0.61
Total Biens de consommation, non cyclique		1,614,129	1,534,992	11.80

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2019

(non vérifié)

Description	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Actif net %
Placements détenus (suite)				
Actions (suite)				
Énergie(8.96%)				
Enbridge Inc.	9,300	387,103	439,890	3.38
Marathon Petroleum Corp.	3,900	244,463	285,273	2.19
Royal Dutch Shell PLC	2,000	154,301	172,107	1.32
Valero Energy Corp.	2,400	226,098	268,952	2.07
Total Énergie		1,011,965	1,166,222	8.96
Services financiers (38.73%)				
American Tower Corp.	230	38,839	61,554	0.47
Ameriprise Financial Inc.	960	151,750	182,414	1.40
BNP Paribas SA	2,200	71,986	68,194	0.52
Brookfield Property Partners LP	22,000	507,292	544,280	4.19
Citigroup Inc.	2,150	179,154	197,086	1.52
CoreSite Realty Corp.	510	66,114	76,886	0.59
Crown Castle International Corp.	360	45,641	61,426	0.47
Discover Financial Services	1,850	154,364	187,896	1.45
Extra Space Storage Inc.	450	45,832	62,498	0.48
Fiera Capital Corp.	30,000	356,327	338,400	2.60
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	2,700	100,149	102,742	0.79
Invesco Ltd.	12,000	380,222	321,386	2.47
JPMorgan Chase & Co.	1,300	143,973	190,250	1.46
Lazard Ltd.	3,400	193,731	153,056	1.18
Legg Mason Inc.	2,200	102,667	110,239	0.85
Lincoln National Corp.	2,300	177,441	194,040	1.49
Corporation Financière Manuvie	19,400	433,441	461,720	3.55
Morgan Stanley	6,900	392,169	395,696	3.04
Omega Healthcare Investors Inc.	1,550	60,902	74,564	0.57
ORIX Corp.	1,400	150,786	137,225	1.06
Ping An Insurance Group Co of China Ltd.	4,300	104,121	135,258	1.04
Prudential Financial Inc.	2,700	351,837	356,964	2.75
Prudential PLC	2,900	171,458	166,345	1.28
QTS Realty Trust Inc.	1,100	66,446	66,495	0.51
Simon Property Group Inc.	330	68,130	69,012	0.53
Société Générale SA	9,500	117,063	62,178	0.48
SunTrust Banks Inc.	800	68,676	65,817	0.51
The Blackstone Group LP	3,300	131,184	191,881	1.48
Total Services financiers		4,831,695	5,035,502	38.73

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2019

(non vérifiés)

Description	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Actif net %
Placements détenus (suite)				
Actions (suite)				
Industries (3.72%)				
Caterpillar Inc.	1,300	223,362	231,925	1.78
FedEx Corp.	620	133,042	133,253	1.03
HeidelbergCement AG	5,600	133,672	118,093	0.91
Total Industries		490,076	483,271	3.72
Technologie (7.71%)				
Broadcom Inc.	960	282,622	361,736	2.78
Intel Corp.	1,900	99,841	119,057	0.92
Lam Research Corp.	1,270	265,088	312,271	2.40
QUALCOMM Inc.	1,400	101,728	139,406	1.07
Skyworks Solutions Inc.	700	76,966	70,803	0.54
Total Technologies		826,245	1,003,273	7.71
Services publics (0.56%)				
NextEra Energy Inc.	270	47,231	72,404	0.56
Total Services publics		47,231	72,404	0.56
Total des actions		11,275,054	11,994,363	92.27
Fonds de placement (5.60%)				
Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta Série I	49,336	730,000	728,288	5.60
Total Fonds de placement		730,000	728,288	5.60
Total placements détenus		12,005,054	12,722,651	97.87
Gains latents, contrats de change à terme (0.47%)			60,461	0.47
Trésorerie (1.35%)			176,090	1.35
Autres actifs, net (0.31%)			39,803	0.31
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (100 %)			12,999,005	100.00

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

1. Renseignements généraux

Fonds Qwest Corp. (la « société ») est une société d'investissement à capital variable constituée en vertu des lois du Canada le 8 mars 2006. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : Four Bentall Centre, Suite 732, 1055 Dunsmuir Street, Vancouver (Colombie-Britannique). Le capital autorisé de la société se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions spéciales. Cinq catégories d'actions spéciales ont été émises à ce jour, à savoir la Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta (la « Fonds »), la Catégorie ciblée d'actions canadiennes AlphaDelta (la « Catégorie CACAD »), la Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta (la « Catégorie CCRDAD »), la Catégorie de croissance tactique AlphaDelta (la « Catégorie CTAD ») et la Catégorie de ressources canadiennes Qwest Energy (la « Catégorie RCQE »). La Société peut toutefois offrir d'autres catégories d'actions spéciales à l'avenir. Les présents états financiers présentent les informations financières du Fonds en tant qu'entité comptable distincte. Si une catégorie de la société ne peut s'acquitter de ses obligations, l'actif attribuable aux autres catégories, y compris le Fonds, pourrait devoir être utilisé pour les honorer. Selon le gestionnaire, une telle situation de responsabilité réciproque est peu probable (se reporter à la note 14 pour obtenir de l'information sur les engagements du Fonds). Le Fonds offre actuellement uniquement des actions de série A, de série A1, de série F, de série G, de série H et de série I. La partie qui détient le contrôle ultime de la société est Qwest Investment Management Corp. (« QIM »), qui détient 51 % des actions de catégorie A avec droit de vote et la totalité des actions de catégorie B avec droit de vote de la société. Le Fonds est entré en activité le 19 février 2015.

Qwest Investment Fund Management Ltd. (le « gestionnaire »), dont la société mère ultime est QIM, a été nommé gestionnaire du Fonds par la société. Le gestionnaire a la responsabilité d'offrir des services de gestion de portefeuille au Fonds et il est autorisé à déléguer les services de conseils en placement à des sous-conseillers. Le gestionnaire a conclu une entente avec AlphaDelta Management Corp. (« ADM »), aux termes de laquelle ADM l'aidera à trouver, trier et sélectionner des sous-conseillers. ADM et le gestionnaire ont des administrateurs communs. Le sous-conseiller pour ce Fonds est SciVest Capital Management Inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres productifs de dividendes de sociétés situées partout dans le monde.

Le conseil d'administration de la société a autorisé la publication des présents états financiers le 8 août 2019.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

2. Base d'établissement :

(a) Déclaration de conformité :

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), tel qu'applicable pour la préparation des états financiers intérimaires, y compris la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 34, Information financière intermédiaire.

(b) Base d'évaluation :

Les présents états financiers intérimaires ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur.

(c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation :

Les présents états financiers intérimaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

(d) Utilisation d'estimations et recours au jugement :

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

3. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

(a) Instruments financiers :

(i) Comptabilisation et évaluation :

Les instruments financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours de périodes ultérieures est tributaire de la catégorie dans laquelle l'instrument financier est classé. Les coûts de transaction sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

3. Principales méthodes comptables (suite) :

(a) Instruments financiers (suite) :

(i) Comptabilisation et évaluation :

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Le Fonds décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif financier est évalué au coût amorti si ces deux conditions sont respectées :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si ces deux conditions sont respectées :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers; et
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme il est décrit ci-dessus, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds peut choisir irrévocablement d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net les actifs financiers qui satisfont par ailleurs aux exigences permettant de les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

3. Principales méthodes comptables (suite) :

(a) Instruments financiers (suite) :

(i) Comptabilisation et évaluation (suite) :

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si le Fonds change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers touchés sont reclassés au premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement de modèle économique.

Aucun actif financier du Fonds n'a été classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un passif financier est généralement évalué au coût amorti, sous réserve d'exceptions qui peuvent permettre un classement à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces exceptions incluent les passifs financiers qui sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, comme les passifs dérivés. Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut également, de manière irrévocable, désigner un passif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

(ii) Juste valeur par le biais du résultat net :

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont ultérieurement évalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les placements du Fonds dans des titres et des contrats à terme sont classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Le Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts entre chacun des niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de situation à l'origine du transfert.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

3. Principales méthodes comptables (suite) :

(a) Instruments financiers (suite) :

(ii) Juste valeur par le biais du résultat net (suite) :

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent également le recours à des transactions conclues entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, l'utilisation d'autres instruments identiques en substance, des analyses des flux de trésorerie actualisés, ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables. Si, de l'avis du gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, peu fiable ou ne peut être obtenue aisément, la juste valeur est estimée à partir de l'information la plus récente présentée pour un actif financier ou un passif financier semblable.

(iii) Coût amorti :

Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. La comptabilisation subséquente se fait au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes à recevoir, le montant à recevoir des parties liées, les frais de gestion à payer ainsi que les comptes créditeurs et charges à payer comme étant évalués au coût amorti.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts sur la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties de trésorerie futures sur la durée de vie attendue de l'actif financier ou du passif financier, ou selon les cas, sur une période plus courte.

(b) Impôt sur le résultat :

La société est admissible à titre de société de placement à capital variable au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Une société de placement à capital variable est assujettie à l'impôt spécial de 38 1/3 % sur les dividendes imposables reçus de sociétés établies au Canada et à l'impôt au taux normal des sociétés sur les autres revenus et les gains en capital nets imposables réalisés au cours de l'exercice. L'impôt spécial de 38 1/3 % est remboursable à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes ordinaires versés. La totalité des impôts sur les gains en capital nets imposables réalisés est remboursable selon une formule prescrite lorsque les actions sont rachetées ou lorsque des dividendes sur les gains en capital sont versés. En raison de ces mécanismes de remboursement, le Fonds n'est en réalité pas assujetti à l'impôt sur les dividendes reçus de sociétés établies au Canada ni sur les gains en capital réalisés imposables nets.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

3. Principales méthodes comptables (suite) :

(b) Impôt sur le résultat (suite) :

Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt, puisque la totalité du résultat net aux fins fiscales et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de la période sont distribués aux porteurs d'actions de manière à ce qu'il n'ait aucun impôt à payer en ce qui a trait aux gains en capital réalisés imposables et aux dividendes reçus de sociétés établies au Canada ainsi qu'aux gains en capital réalisés imposables nets. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt exigible ou différé relativement à ces types de revenus.

Les conversions d'actions entre deux catégories d'une société de placement à capital variable (y compris Fonds Qwest Corp.) sont traitées comme une disposition des actions à leur juste valeur de marché.

Le Fonds fait actuellement l'objet de retenues d'impôts sur les revenus de placement et sur les gains en capital imposées par certains pays. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôts y relatifs sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

(c) Monnaie étrangère :

Les états financiers du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Les placements libellés en monnaies étrangères et les autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges liés aux transactions libellées en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie sont présentés à titre de « Gain (perte) de change sur la trésorerie » et les gains et pertes de change sur d'autres actifs financiers et passifs financiers sont présentés aux postes « gain net réalisé (Perte nette réalisée) sur la vente de placements » et « Variation de la plus-value latente des placements » de l'état du résultat global.

(d) Actions rachetables :

Le Fonds classe les instruments financiers émis comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres selon la substance des conditions contractuelles des instruments en cause. Le Fonds a désigné les actions rachetables comme étant des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'elles sont gérées et que leur performance est évaluée à la juste valeur. Les actions rachetables donnent aux investisseurs le droit d'exiger le rachat, sous réserve des liquidités disponibles, en échange de trésorerie à un prix par action établi selon les politiques d'évaluation du Fonds chaque date de rachat. Les distributions aux porteurs d'actions rachetables sont comptabilisées dans le résultat global au moment où elles sont autorisées et ne sont plus à la discrétion du gestionnaire.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

3. Principales méthodes comptables (suite) :

(e) Constatation des revenus :

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres cotés, généralement la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont constatées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés sur la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs.

4. Impôt sur le revenu :

Le montant des pertes fiscales disponibles de la société, tant en capital qu'autres, est déterminé au niveau de la société et non de chaque catégorie. Au 31 décembre 2018, la société disposait de pertes autres qu'en capital non comptabilisées d'environ 3 438 510 \$ pouvant être portées en diminution du bénéfice imposable d'exercices futurs. Au 31 décembre 2018, la société disposait de pertes en capital non comptabilisées d'environ 7 963 317 \$. Les pertes autres qu'en capital expireront comme suit :

2038	190 365 \$
2037	-
2036	525 370
2035	524 234
2034	389 415
2033	722 898
2032	1 086 228

3 438 510 \$

5. Commissions et rabais de courtage :

Le gestionnaire peut choisir des courtiers qui facturent une commission plus élevée que celle que pourraient facturer d'autres courtiers (« rabais de courtage ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Les commissions de courtage versées par le Fonds en ce qui concerne les opérations sur titres totalisaient 1 953 \$ pour la période close le 30 juin 2019 (5 329 \$ pour la période close le 30 juin 2018). Aucun rabais de courtage vérifiable n'a été reçu au cours de la période (néant au 30 juin 2018).

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

6. Actions rachetables :

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions des séries A1, F, G, H et I. Depuis le 31 juillet 2018, le Fonds n'offre plus d'actions de la série A aux nouveaux investisseurs.

Les actions de série A1 sont offertes à tous les investisseurs détenant des comptes à commission auprès de leur courtier. Les actions de série F sont offertes aux investisseurs ayant des comptes à frais fixes avec leur courtier. Les actions de série G sont uniquement offertes aux investisseurs investissant au moins 25 000 \$ et détenant des comptes à frais fixes avec leur courtier. Les actions de série F sont uniquement offertes aux investisseurs investissant au moins 25 000 \$ et détenant des comptes à commission auprès de leur courtier. Les actions de série I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs fortunés qui négocient les frais de gestion avec le gestionnaire et les lui paient directement.

Les transactions sur les actions du Fonds se présentent comme suit pour les périodes qui terminées au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019 :

	Actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	Émission d'actions rachetables	Rachat d'actions rachetables	Réinvestissement des actions	Actions rachetables à la clôture de l'exercice
30 juin 2019					
Série A	201,412	–	(31,331)	2,475	172,556
Série A1	417	1,528	–	8	1,953
Série F	163,799	20,356	(71,264)	1,890	114,781
Série G	938,810	9,980	(71,562)	3,842	881,070
Série H	1,690	–	(526)	24	1,188
Série I	14,277	1,326	–	298	15,901
30 juin 2018					
Série A	233,646	43,102	(18,502)	3,390	261,636
Série F	162,036	48,399	(29,397)	1,759	182,797
Série G	1,073,881	143,221	(93,939)	7,626	1,130,789
Série I	8,210	8,023	(167)	193	16,259

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

7. Transactions entre parties liées :

(a) Frais de gestion :

En vertu de la convention de gestion de placements, le gestionnaire reçoit des frais de gestion fondés sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables chaque date d'évaluation aux taux annualisés suivants :

Série A	1,30 %
Série A1	1,80 %
Série F	0,80 %
Série G	0,40 %
Série H	1,40 %

Les frais de gestion relatifs aux actions de série I sont négociés directement avec chaque investisseur.

Les frais de gestion de placements engagés se sont établis à 56 868 \$ pour l'exercice (57 359 \$ au 30 juin 2018). Au 30 juin 2019, les frais de gestion de placements à payer au gestionnaire s'élevaient à 6 617 \$ (14 576 \$ au 31 décembre 2018).

(b) Autres transactions avec des parties liées :

À l'occasion, la Catégorie RCQE, une autre catégorie d'actions spéciales de la Société, paie les charges au nom du Fonds. Au cours de la période, le Fonds a remboursé 5 204 \$ à la Catégorie RCQE au titre des charges engagées pour son compte (12 628 \$ au 30 juin 2018).

Durant la période, ADM a remboursé 84 238 \$ au Fonds au titre de certaines charges d'exploitation engagées (21 263 \$ au 30 juin 2018). Le montant de ce remboursement est calculé quotidiennement selon un pourcentage établi de la valeur liquidative, à la discrétion d'ADM. Au 30 juin 2019, un montant de 141 290 \$ était à recevoir d'ADM (72 052 \$ au 31 décembre 2018).

Les comptes créditeurs et les charges à payer comprennent des taxes de vente de 3 580 \$ que QIFM doit payer aux autorités fiscales (3 119 \$ au 31 décembre 2018). Aucun montant n'a été déposé dans un compte en fiducie au nom de QIFM afin de couvrir les frais liés aux opérations avec les actionnaires (500 \$ au 30 juin 2018).

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds détenait 49 336 actions de série I émises par CCRDAD, une autre catégorie d'actions spéciales de la Société.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

8. Juste valeur des instruments financiers :

(a) Modèles d'évaluation :

Les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs sont fondées sur les cours cotés sur un marché ou sur les cours offerts par un courtier. Pour tous les autres instruments financiers, le Fonds établit les justes valeurs au moyen d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, leur concentration, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Le Fonds évalue les justes valeurs selon la hiérarchie de la juste valeur suivante reflétant l'importance des données servant à évaluer la juste valeur.

Niveau 1 : données qui correspondent à des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : données non observables.

Les techniques d'évaluation incluent des modèles d'évaluation à la valeur actualisée nette et d'actualisation des flux de trésorerie, la comparaison à des instruments semblables pour lesquels des prix observables sur le marché existent et d'autres modèles d'évaluation. Les hypothèses et les données utilisées aux fins des techniques d'évaluation comprennent les taux d'intérêt sans risque et les taux de référence, les écarts de taux et autres primes servant à évaluer les taux d'actualisation, le prix des actions et des obligations, les taux de change, le prix des actions et des indices boursiers ainsi que la volatilité et la corrélation des prix attendus.

Les techniques d'évaluation ont pour objectif d'obtenir une évaluation à la juste valeur qui reflète le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Le Fonds a recours à des modèles d'évaluation largement reconnus pour la détermination de la juste valeur d'instruments financiers courants et plus simples qui ne nécessitent que des données de marché observables et qui exigent de la direction qu'elle pose peu de jugements et fasse peu d'estimations. Les cours observables et les données sous-jacentes aux modèles sont généralement offerts sur le marché pour les titres de créance et les titres de participation cotés, les dérivés négociés en bourse et les dérivés hors cote simples comme les swaps de taux d'intérêt. La disponibilité des cours du marché observables et des données sous-jacentes aux modèles réduit la nécessité pour la direction de poser des jugements et de faire des estimations, et réduit le niveau d'incertitude entourant la détermination des justes valeurs. La disponibilité des cours et des données du marché observables varie en fonction des produits et des marchés et est susceptible de changer en fonction d'événements précis et de la conjoncture générale des marchés des capitaux. Le Fonds ne détient pas d'instruments financiers complexes qui nécessiteraient le recours à des modèles d'évaluation exclusifs ou autrement identifiables pour déterminer la juste valeur.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

8. Juste valeur des instruments financiers (suite) :

(b) Cadre d'évaluation :

Le gestionnaire a retenu les services de SGGG pour évaluer l'actif net du Fonds sur une base quotidienne. SGGG obtient les prix pour les instruments financiers de niveau 1 d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix. Le gestionnaire est chargé des évaluations à la juste valeur des instruments financiers des niveaux 2 et 3.

Le Fonds s'est doté de mesures de contrôle pour encadrer l'évaluation de la juste valeur. Ce cadre d'évaluation comprend un comité de placement, indépendant de l'équipe de direction de la salle des marchés et faisant rapport au conseil d'administration, qui assume la responsabilité générale pour l'évaluation de la juste valeur.

Les contrôles particuliers correspondent notamment aux mesures suivantes :

- la vérification des données sur les prix observables;
- l'analyse des variations quotidiennes considérables et la recherche de leurs causes.

(c) Hiérarchie de la juste valeur — instruments financiers évalués à la juste valeur :

Les instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière sont présentés dans le tableau ci-dessous selon le niveau de la hiérarchie de la juste valeur dans lequel l'évaluation de la juste valeur est classée. Les montants sont fondés sur les valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Toutes les évaluations de la juste valeur présentées dans les tableaux suivants sont récurrentes :

30 juin 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Totale
Actifs				
Placements – titres de capitaux propres	\$ 11,994,363	\$ –	\$ –	11,994,363
Placements – fonds d'investissement	728,288	–	–	728,288
Dérivés – contrats à terme	–	60,461	–	60,461
	\$ 12,722,651	\$ 60,461	\$ –	12,783,112
Passifs				
	\$ –	\$ –	\$ –	–

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

8. Juste valeur des instruments financiers (suite) :

(c) Hiérarchie de la juste valeur — instruments financiers évalués à la juste valeur (suite) :

31 décembre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Totale
Actifs				
Placements – titres de capitaux propres	\$ 12,064,341	\$ –	\$ –	12,064,341
Placements – fonds d'investissement	646,281	–	–	646,281
	\$ 12,710,622	\$ –	\$ –	12,710,622
Passifs				
Dérivés – contrats à terme	\$ –	\$ 2,175	\$ –	2,175
	\$ –	2,175	–	2,175

La valeur comptable de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds se rapproche également de sa juste valeur puisqu'il est évalué au prix de rachat. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est classé au niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les positions du Fonds en matière de titres de capitaux propres sont classées au niveau 1, car les titres sont négociés activement et des cours fiables sont observables. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition aux fluctuations des devises. Les contrats à terme sont classifiés au niveau 2 car il n'existe pas de marché actif où les prix sont cotés. La juste valeur des contrats à terme est évaluée selon la différence entre la valeur de clôture du dollar américain et le prix du contrat à terme directement observable.

Contrats de change à terme au 30 juin 2019						
Date de règlement	Devise à livrer		Devise à recevoir		Prix du contrat	Plus-value
	Valeur nominale \$ US	Juste valeur au 30 juin 2019 \$ CA	Valeur nominale \$ CA	Juste valeur au 30 juin 2019 \$ CA		
17 juillet 2019	(7 350 000)	(9 617 725)	9 678 186	9 678 186	1,316 76	60 461

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

8. Juste valeur des instruments financiers (suite) :

(c) Hiérarchie de la juste valeur — instruments financiers évalués à la juste valeur (suite) :

Contrats de change à terme au 31 décembre 2018						
Date de règlement	Devise à livrer		Devise à recevoir		Prix du contrat \$	Dépréciation \$ CA
	Valeur nominale \$ US	Juste valeur au 31 décembre 2018 \$ CA	Valeur nominale \$ CA	Juste valeur au 31 décembre 2018 \$ CA		
18 janvier 2019	(7 500 000)	(10 228 800)	10 226 625	10 226 625	1,365 50	(2 175)

Aucun instrument financier n'a été transféré depuis ou vers les niveaux 1 et 2 durant la période close le 30 juin 2019 et l'exercice clos le 31 décembre 2018.

(d) Instruments financiers non évalués à la juste valeur :

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, du montant à recevoir des parties liées, des frais de gestion à payer ainsi que des crédettes et charges à payer se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature à court terme. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur parce que, bien que des cours du marché soient disponibles, il n'existe pas de marché actif pour ces instruments.

9. Gestion des risques financiers :

(a) Cadre de gestion des risques :

Conformément à sa stratégie de placement, le Fonds peut continuer d'investir dans divers instruments financiers dérivés et non dérivés. L'objectif de placement du Fonds est d'offrir aux porteurs d'actions du Fonds un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres productifs de dividendes de sociétés situées partout dans le monde. Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres productifs de dividendes de sociétés mondiales à large capitalisation (y compris des titres de fiducies à participation unitaire et de fiducies de placement immobilier et des certificats représentatifs d'actions étrangères) et leurs dérivés. Le portefeuille du Fonds comprend des titres de capitaux propres cotés et des instruments financiers dérivés. Le Fonds n'utilise des instruments dérivés qu'à des fins de couverture. Le Fonds peut acquérir de petites positions dans des titres d'autres émetteurs, comme des titres convertibles, des titres de créance à haut rendement et des instruments dérivés, de même qu'investir dans des sociétés étrangères de ressources cotées sur les grands marchés boursiers. Le Fonds peut détenir une partie de son actif en liquidités ou en instruments du marché monétaire à court terme pendant qu'il explore des occasions de placement ou pour se protéger contre les conditions défavorables des marchés et sur le plan économique, politique et autres.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers :

(a) Cadre de gestion des risques :

Le gestionnaire peut exercer un pouvoir discrétionnaire afin de gérer les actifs selon les objectifs de placement du Fonds. Le gestionnaire s'assure quotidiennement que la répartition cible des actifs et la composition visée du portefeuille soient respectées. Dans les cas où le portefeuille s'est écarté des répartitions cibles des actifs, le gestionnaire de placements du Fonds est tenu de prendre des mesures en vue de rééquilibrer les portefeuilles conformément aux cibles établies, et ce, dans les délais prescrits.

(b) Risque de marché :

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les revenus du Fonds ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

La stratégie du Fonds à l'égard de la gestion du risque de marché est fondée sur son objectif de placement. Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir des revenus et une plus-value du capital à plus long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres productifs de dividendes de sociétés situées partout dans le monde.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Le Gestionnaire cherche à diversifier les placements du Fonds par titres individuels, industries, secteurs et pays. Pour ce faire, il limite à 5 % l'exposition aux émetteurs individuels. En règle générale, le Fonds cherchera à investir la presque totalité de son fonds de trésorerie dans des titres productifs de dividendes, peu importe la conjoncture du marché, afin de continuer à générer un revenu de distribution pour les actionnaires, en choisissant plutôt de couvrir le risque de marché dans des conditions de marché défavorables en investissant dans des options sur indice boursier ou d'autres instruments dérivés.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers (suite) :

(b) Risque de marché (suite) :

(i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché. Une grande majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. En conséquence, le Fonds n'est pas exposé à un risque important résultant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Toute trésorerie ou tout équivalent de trésorerie excédentaire est investi aux taux d'intérêt du marché à court terme.

(ii) Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison de la fluctuation des taux de change.

Pour gérer son risque de change, le Fonds peut avoir recours à des contrats à terme de gré à gré ou à des contrats de swap et/ou à des contrats à terme cotés en bourse pour couvrir une partie ou la totalité des risques de change inhérents aux avoirs étrangers du Fonds.

Le risque de change du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen. Les transactions en monnaie étrangère et les positions pondérées quotidiennement sont évaluées pour assurer la conformité aux politiques du Fonds.

L'incidence sur l'actif du Fonds d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du taux de change auquel le Fonds est exposé et le montant notionnel de ses contrats de change à terme, toutes les autres variables demeurant constantes, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers (suite) :

(b) Risque de marché (suite) :

(ii) Risque de change (suite) :

Monnaie	Exposition			Incidence d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non-Monétaire	Totale	Monétaire	Non-Monétaire	Totale
30 juin 2019						
Dollar américain (en CAD)	\$ (9,484,472)	\$ 10,210,073	\$ 725,601	\$ (474,224)	\$ 510,504	\$ 36,280
	\$ (9,484,472)	\$ 10,210,073	\$ 725,601	\$ (474,224)	\$ 510,504	\$ 36,280
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(73.0)	78.5	5.5	(3.6)	3.9	0.3

Monnaie	Exposition			Incidence d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non-Monétaire	Totale	Monétaire	Non-Monétaire	Totale
31 décembre 2018						
Dollar américain (en CAD)	\$ (10,222,183)	\$ 10,544,731	\$ 322,548	\$ (511,109)	\$ 527,237	\$ 16,128
	\$ (10,222,183)	\$ 10,544,731	\$ 322,548	\$ (511,109)	\$ 527,237	\$ 16,128
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(79.9)	82.4	2.5	(4.0)	4.1	0.1

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux fluctuations des devises. Les montants ci-dessus sont calculés déduction faite du notionnel du contrat à terme au cours de change au comptant à la fin de la période moins la valeur en dollars canadiens du solde de trésorerie en dollars américains à la fin de la période, si applicable.

Au 30 juin 2019, le Fonds avait des contrats de change en cours portant sur la vente de 7 350 000 \$ US avant le 17 juillet 2019 au taux de 1,316 76 \$ CA pour 1 \$ US (7 500 000 \$ au 31 décembre 2018 au taux de 1,365 50 \$ CA).

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers (suite) :

(b) Risque de marché (suite) :

(iii) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres au placement en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le risque de prix est géré par le gestionnaire en diversifiant le portefeuille et en assurant une couverture économique au moyen d'instruments financiers dérivés comme les options ou les contrats à terme standardisés.

Le tableau qui suit présente la politique du Fonds à l'égard de la concentration de son portefeuille de placements.

Placements dans des titres de capitaux propres cotés	Jusqu'à 100 % de l'actif net
Placements dans des titres de capitaux propres non cotés	Jusqu'à 10 % de l'actif net
Fonds communs de placement à capital variable non cotés	Jusqu'à 10 % de l'actif net

Selon les procédures internes, le gestionnaire est tenu de gérer le risque de prix quotidiennement. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen.

Si la gestion du risque de prix ne respecte pas la politique de placement et les lignes directrices du Fonds, le gestionnaire est tenu de rééquilibrer le portefeuille dès que possible.

Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers.

La valeur des placements du Fonds est tributaire tant de facteurs généraux liés au marché que de facteurs propres à des entreprises données. L'incidence sur l'actif net d'une augmentation 10 % de la valeur des placements du Fonds serait de 1 272 265 \$ (1 271 062 \$ au 31 décembre 2018).

Le gestionnaire surveille la concentration du risque pour les titres de capitaux propres en fonction des contreparties et des industries. La répartition sectorielle des placements du Fonds est fournie dans l'inventaire du portefeuille du Fonds.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers (suite) :

(b) Risque de marché (suite) :

(iii) Autre risque de prix (suite) :

Aux 30 juin 2019 et 31 décembre 2018, il n'y avait aucune concentration importante de risque lié à des émetteurs. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, l'exposition du Fonds à un émetteur en particulier ne dépassait pas 5 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

(c) Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque que le Fonds subisse une perte financière en raison de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement conclu avec le Fonds. Ce risque découle principalement des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des autres débiteurs du Fonds. La valeur comptable de ces instruments financiers comptabilisée dans les états de la situation financière reflète l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit.

La politique du Fonds à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est plus élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties réputées. Les stratégies sur dérivés mises en œuvre par le Fonds sont conformes à l'article 2.7 du Règlement 81-102, qui exige que les options, titres de capitaux propres assimilables à des titres de créance, swaps ou contrats se voient attribuer une note et que, si la note de crédit des options, titres de capitaux propres assimilables à des titres de créance, swaps ou contrats descend sous cette note, le Fonds doit prendre les mesures nécessaires pour liquider sa position. L'exposition de la valeur marchande du Fonds aux positions sur dérivés visés ne doit pas dépasser 10 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds atténue le risque de contrepartie en faisant affaire avec des contreparties ayant une note de crédit minimale de A selon S&P Global Ratings.

Le risque de crédit est surveillé quotidiennement et mensuellement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen. Les irrégularités ou les éléments de non-conformité sont signalés pour un examen plus poussé. Si la gestion du risque de crédit ne respecte pas la politique de placement et les lignes directrices du Fonds, le gestionnaire est tenu de rééquilibrer le portefeuille dès que possible.

Les activités du Fonds peuvent engendrer un risque de règlement. Le risque de règlement est le risque d'une perte attribuable au défaut d'une entité de s'acquitter de ses engagements de remettre de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs selon les dispositions contractuelles.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers (suite) :

(c) Risque de crédit (suite) :

En ce qui concerne la majeure partie des opérations, le Fonds atténue ce risque en effectuant les règlements par l'intermédiaire d'un courtier pour s'assurer qu'une opération est réglée uniquement lorsque les deux parties ont respecté leurs obligations contractuelles de règlement. Les limites à l'égard des règlements font partie des processus d'approbation de crédit et de surveillance des limites décrits ci-dessous.

(d) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité correspond au risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer les engagements liés à ses passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La politique du Fonds et la démarche du gestionnaire pour gérer le risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher la réputation du Fonds.

Le prospectus du Fonds prévoit la création et l'annulation quotidienne d'actions, de sorte que le Fonds est exposé au risque de liquidité relatif à la satisfaction des rachats demandés par les porteurs d'actions à tout moment.

Les placements du Fonds dans des titres cotés sont considérés comme étant facilement réalisables, car ils sont négociés sur de grandes bourses mondiales. Par conséquent, le Fonds est en mesure de liquider les placements dans ces instruments dans des délais raisonnables afin de respecter ses obligations en matière de liquidité.

10. Gestion du capital :

Les actions rachetables émises par le Fonds représentent son capital. Dans le cadre de sa gestion des actions rachetables, le Fonds a pour objectif de veiller à établir un environnement stable lui permettant de maximiser le rendement offert aux investisseurs et de gérer le risque de liquidité découlant des rachats. Le capital du Fonds n'est assujéti à aucune restriction d'origine interne ou externe, autre que celles concernant les montants minimums de souscription. Le placement minimal initial est de 1 000 \$ pour les séries A, F et I. Le placement minimal initial est de 25 000 \$ pour les séries G et H.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

11. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation par action est établie en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation de chaque série par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la série au cours de l'exercice.

Le tableau qui suit présente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018 :

		Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action
30 juin 2019				
Série A	\$	249,347	184,188 \$	1.35
Série A1		325	958	0.34
Série F		215,863	148,340	1.46
Série G		1,366,234	908,908	1.50
Série H		2,913	1,322	2.20
Série I		22,962	15,174	1.51
30 juin 2018				
Série A	\$	(112,598)	254,413 \$	(0.44)
Série F		(79,104)	181,648	(0.44)
Série G		(490,050)	1,125,535	(0.44)
Série I		(4,940)	11,434	(0.43)

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

12. Implication avec des entités structurées :

Le tableau suivant présente les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation.

Entité	Nature et fonction	Participation du Fonds
Fonds de placement	Gérer l'actif au nom d'investisseurs tiers et générer des honoraires pour le gestionnaire des placements	Investissement dans des parts émises par le fonds de placement sous-jacent
	Ces instruments sont financés par l'émission d'unités aux investisseurs.	

Les tableaux suivants présentent la participation du Fonds dans les entités structurées. L'exposition maximale à une perte est la valeur comptable du placement dans le fonds sous-jacent détenu au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018.

30 juin 2019

	Nombre de fonds émetteurs détenus	Total net de l'actif du fonds émetteur	Valeur comptable incluse dans les placements
Avoirs du fonds de placement	1	\$ 1 587 496	\$ 728 288

Fonds sous-jacent financière	Principal lieu d'affaires	Pays de domiciliation	Pourcentage de participation	Valeur comptable incluse dans les placements de l'état de la situation
Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes Alpha Delta	Vancouver	Canada	46 %	\$ 728 288

31 décembre 2018

	Nombre de fonds émetteurs détenus	Total net de l'actif du fonds émetteur	Valeur comptable incluse dans les placements
Avoirs du fonds de placement	1	\$ 1 438 162	\$ 646 281

Fonds sous-jacent financière	Principal lieu d'affaires	Pays de domiciliation	Pourcentage de participation	Valeur comptable incluse dans les placements de l'état de la situation
Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes Alpha Delta	Vancouver	Canada	45 %	\$ 728 288

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

13. Changement de méthode comptable :

Le Fonds a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), la date d'application initiale étant le 1^{er} janvier 2018. L'IFRS 9 a été appliquée rétrospectivement au moment de son adoption. Les exigences de l'IFRS 9 constituent un changement important par rapport aux exigences de l'IAS 39, *Instruments financiers Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). L'IFRS 9 vise le traitement comptable applicable aux instruments financiers, notamment le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture. La nature et l'incidence des principaux changements de méthode comptable du Fonds sont résumées ci-dessous.

(a) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers :

L'IFRS 9 prévoit trois principales catégories de classement des actifs financiers : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement des actifs financiers aux termes de l'IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique conformément auquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut aussi, de manière irrévocable, désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes. L'IFRS 9 élimine les catégories précédentes de l'IAS 39 suivantes : détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, et disponibles à la vente.

Un passif financier est généralement évalué au coût amorti, sous réserve d'exceptions qui peuvent permettre un classement à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces exceptions englobent les passifs financiers qui sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, comme les passifs dérivés. Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut également, de manière irrévocable, désigner un passif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a donné lieu à aucune différence en matière d'évaluation comptable des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds à la date de transition. Le tableau suivant présente les catégories de classement et d'évaluation initiales aux termes de l'IAS 39 ainsi que les nouvelles catégories de classement et d'évaluation aux termes de l'IFRS 9 pour chaque catégorie d'actifs financiers et de passifs financiers du Fonds au 1^{er} janvier 2018.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

13. Changement de méthode comptable (suite) :

(a) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers (suite) :

Instruments financiers	Catégorie de classement		Catégorie d'évaluation		Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2018		
	Originale (IAS 39)	Nouvelle (IFRS9)	Originale (IAS 39)	Nouvelle (IFRS 9)	Originale (IAS 39) \$	Nouvelle (IFRS 9) \$	Écart \$
Actif							
Trésorerie	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	1 038 072	1 038 072	-
Dividendes à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	24 896	24 896	-
Souscriptions à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	425 787	425 787	-
Montants dus par des apparentés	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	55 569	55 569	-
Placements, à la juste valeur	JVRN – désignée à la comptabilisation initiale	JVRN	JVRN	JVRN	16 488 916	16 488 916	-
Plus-value latente des contrats à terme, à la juste valeur	JVRN – désignée à la comptabilisation initiale	JVRN	JVRN	JVRN	62 715	62 715	-
Passif							
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	73 512	73 512	-
Transactions non réglées à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	641 326	641 326	-
Rachats à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	32 888	32 888	-
Frais de gestion à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	8 651	8 651	-

(b) Dépréciation d'actifs financiers :

L'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies de l'IAS 39 par un modèle des pertes de crédit attendues. Étant donné que le Fonds évalue les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou ne détient que des actifs financiers à court terme au coût amorti, les exigences de dépréciation aux termes de la nouvelle norme n'ont aucune incidence sur les présents états financiers.

(c) Comptabilité de couverture :

Comme le permet l'IFRS 9, il est possible de choisir de continuer d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture de l'IAS 39. Toutefois, le Fonds n'a appliqué la comptabilité de couverture aux termes ni de l'une ni de l'autre de ces normes. Par conséquent, les exigences de comptabilité de couverture aux termes de la nouvelle norme n'ont pas d'incidence sur les présents états financiers.

CATÉGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

14. Engagements :

Si une autre catégorie de la Société n'était pas en mesure de s'acquitter de ses obligations, les autres catégories, y compris le Fonds, pourraient devoir utiliser l'actif qui leur est attribuable pour les honorer.